



LES RÉPERCUSSIONS PROFESSIONNELLES ET L'IMPACT SUR LA CONSERVATION DES COLLECTIONS DE LA CRISE SANITAIRE ET SOCIALE LIÉE À LA COVID-19

Analyse du questionnaire réalisé au printemps 2020





Conception et analyse du questionnaire :

Thomas Brancaloni, Justine Moalic-Derrien, Nathalie Louis, Sarah Puech, Anne-Laure Rameau,
Céline Rincé-Vaslin, Vincent Saporito, Claire Vasdeboncoeur

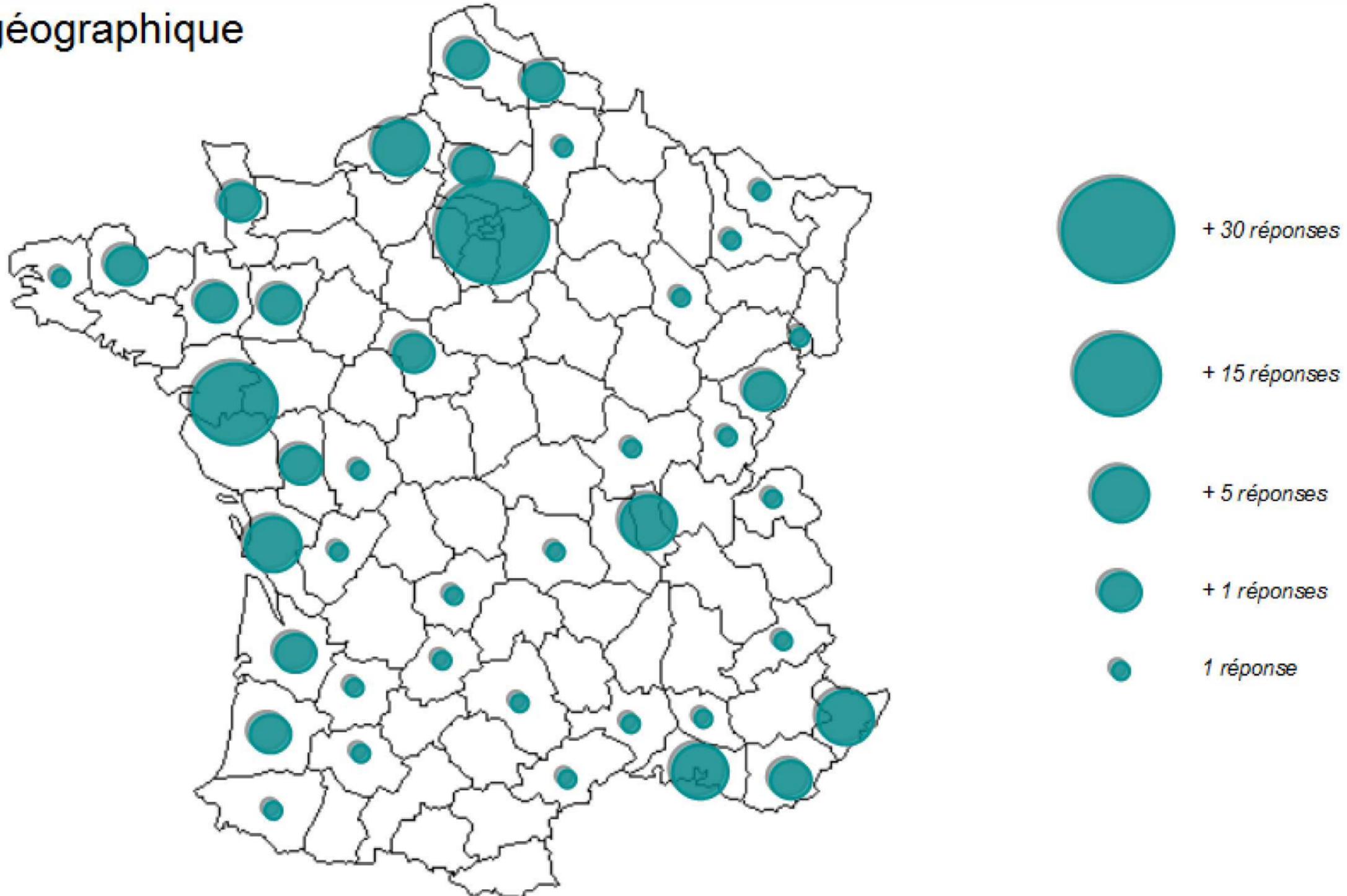
Synthèse et mise en page :

Céline Rincé-Vaslin, Claire Vasdeboncoeur

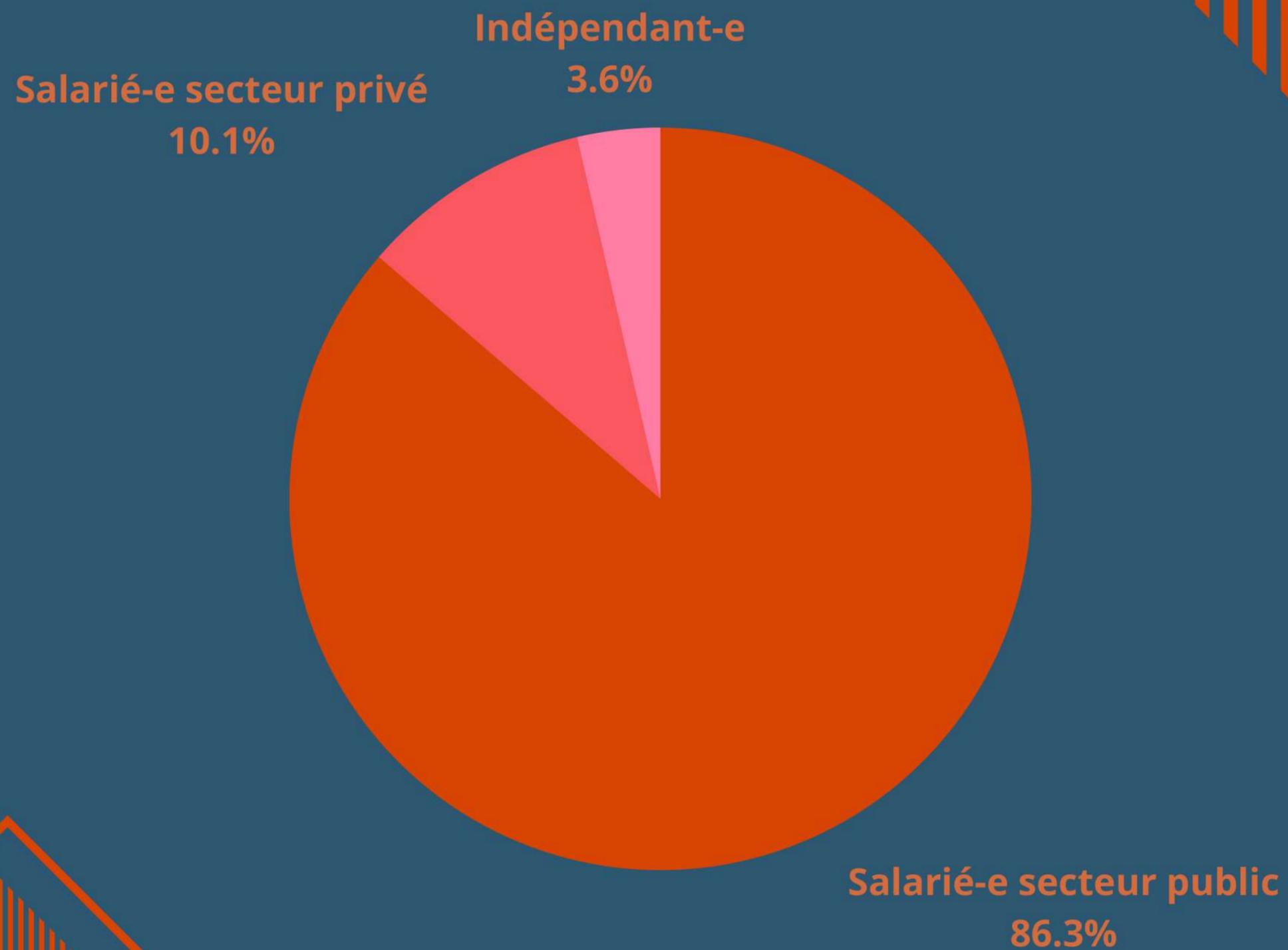


140 PARTICIPANT.E.S

Situation géographique



STATUT DES PARTICIPANT.E.S



DIVERSITÉ DES MÉTIERS



Coordinateur-trice d'exposition 2,5%
Conservateur-trice restaurateur-trice 15.1%

Autres * 3.5%

Responsable de collections 21.2%

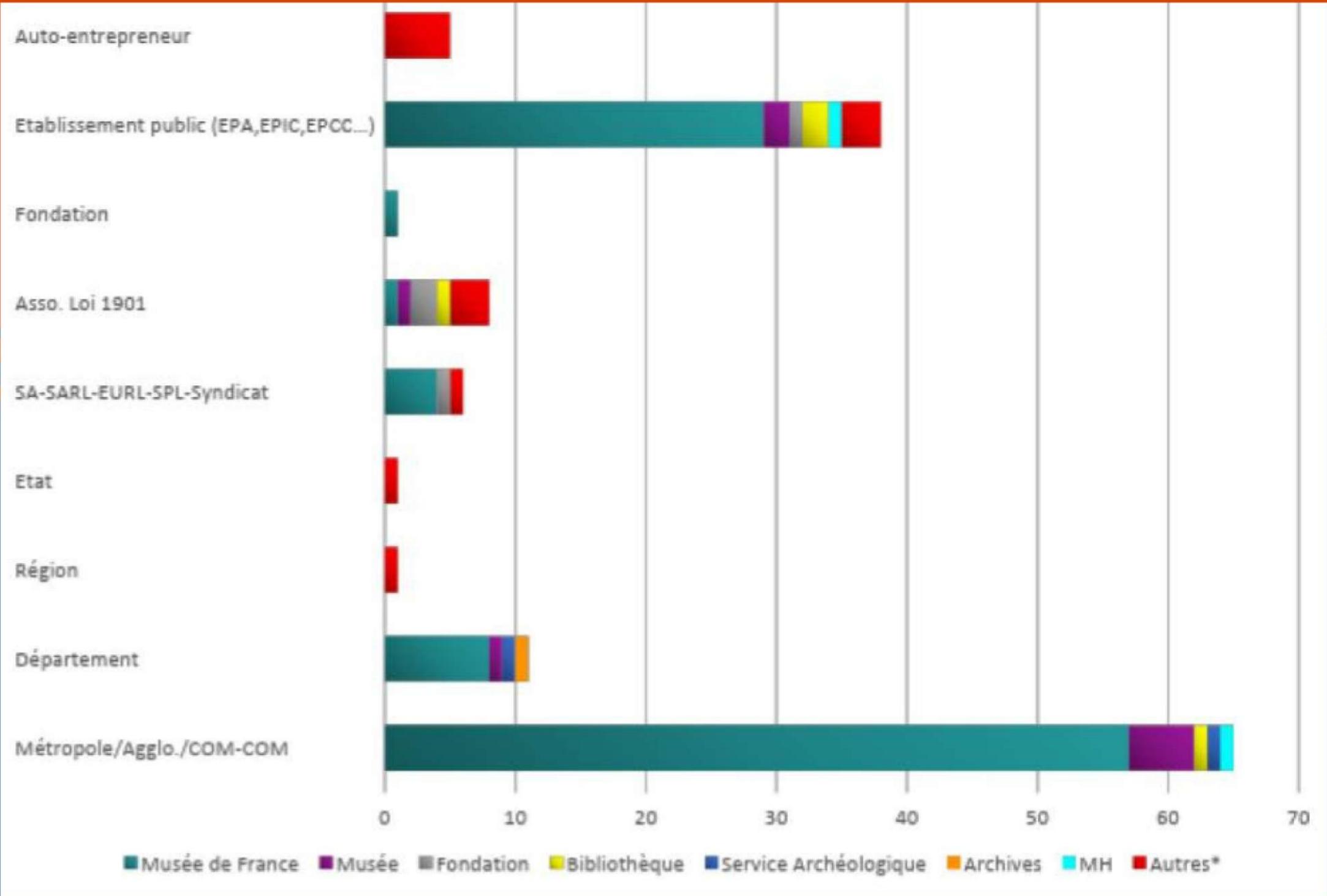
Conservateur-trice du patrimoine 9.8%

Régisseur-e des expositions 5.3%

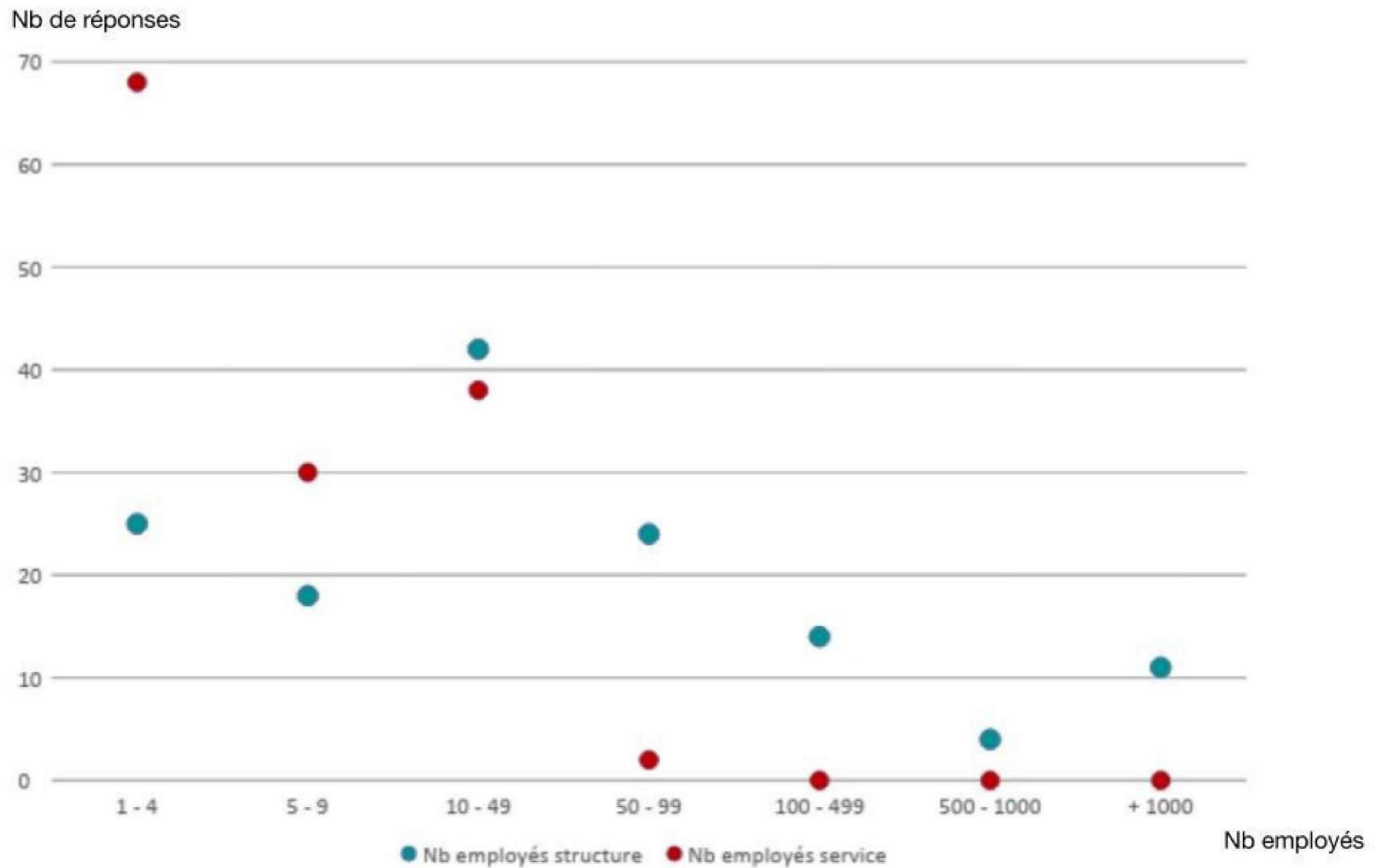
Régisseur-e des collections 42.5%

*Dont Préventeur-trice, Responsable des réserves, Gestionnaire d'archives, Responsable de collections/exposition, Responsable de musée, Secrétaire général, Assistant-e de direction, Directeur-ric(e) adjoint-e

STATUT DE L'EMPLOYEUR



INFORMATION SUR LA STRUCTURE



SITUATION AVANT CONFINEMENT

LE PLAN DE PANDÉMIE

Obligatoire pour les administrations de l'Etat et ses établissements publics et très fortement recommandé pour les collectivités locales, **ce plan doit permettre d'assurer les activités au niveau le plus élevé et le plus longtemps possible**, jusqu'à décision des autorités de ne maintenir que les activités essentielles tout en protégeant les agents.

SA MISE EN PLACE

Sur 140 structures, **seulement 13 indiquent l'existence d'un plan d'urgence pandémie** prévoyant des mesures de confinement. L'étude démontre que ce sont majoritairement les grands établissements publics parisiens qui ont travaillé sur ces scénarii.



SES FINALITÉS

La stratégie développée par un plan d'urgence consiste à concilier la continuité des activités du secteur public et la protection de la santé des personnels. Face à une pandémie aux conséquences sanitaires limitées, l'objectif sera **d'assurer un fonctionnement du pays au plus proche des conditions normales, tout en protégeant les personnes**. S'il s'avérait que la pandémie fasse de nombreuses victimes, la priorité donnée à la sauvegarde des vies humaines imposerait une interruption des activités non essentielles des administrations.

LE RÉGISSEUR D'ŒUVRES

Dans les établissements concernés, les régisseur.e.s sont majoritairement associés à l'élaboration de ce plan.

ORGANISATION DU TRAVAIL PENDANT LE CONFINEMENT



FORCES

De nouveaux modes de travail collaboratif ont été élaborés, les plus usités étant les réunions en visioconférence, les groupes de tchat, les espaces partagés et collaboratifs sur les portails des institutions ou collectivités.



FAIBLESSES

Face à une telle crise, le manque d'anticipation a eu un impact sur les conditions matérielles du travail à domicile, ainsi 56 % ont dû utiliser leur propre outil informatique. La mise en place d'accès aux logiciels professionnels ainsi qu'au VPN n'a pas été la norme et, le plus souvent, il a été nécessaire de s'organiser avec les espaces de stockage et les copies de documents.



TÉLÉTRAVAIL

Comme dans de nombreux secteurs, le premier confinement a généré une organisation inédite des activités muséales en télétravail. Sur notre panel de 140 personnes, 88,7% ont télétravaillé dont 45,3% à 100%. Pour 82,3 %, il n'y avait pas eu de précédent.



VEILLE

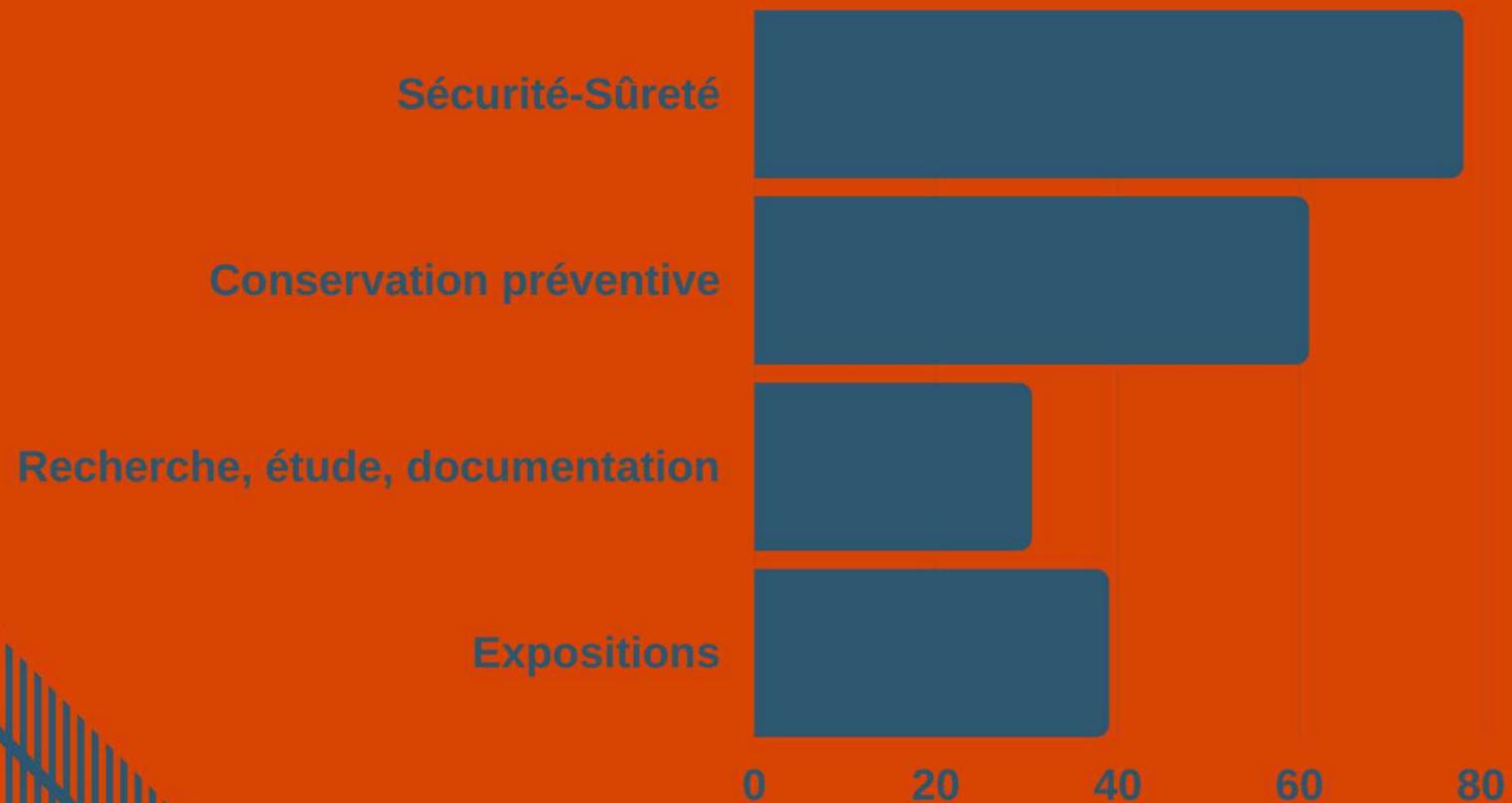
Compte tenu de la spécificité des activités des régisseur.e.s, notamment la veille sanitaire et le contrôle des bonnes conditions de conservation en salles d'expositions ou en réserves ainsi que la maintenance du bâtiment, la moitié des sondés ont été amenés à se rendre sur leur lieu de travail, majoritairement une journée par semaine.

MISE EN PLACE DU PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Selon les structures, les mesures sanitaires et autorisations de déplacement ont été mises en place immédiatement ou progressivement.

53,2 %

DES RÉPONDANTS ONT ÉTÉ CONSULTÉS SUR LA MISE EN PLACE DU PCA, LE PLUS SOUVENT PAR LEUR HIÉRARCHIE DIRECTE, OU PLUS OFFICIELLEMENT PAR UN MAIL DE LEUR DIRECTION OU UNE VISIO SPÉCIFIQUEMENT SUR LE SUJET.



MOTIFS INVOQUÉS POUR LES DÉPLACEMENTS



LES OUTILS DE SUIVI DU PCA MIS EN PLACE



6%

Webinaire



14%

Lettre d'information
quotidienne



20%

Mail



21,5%

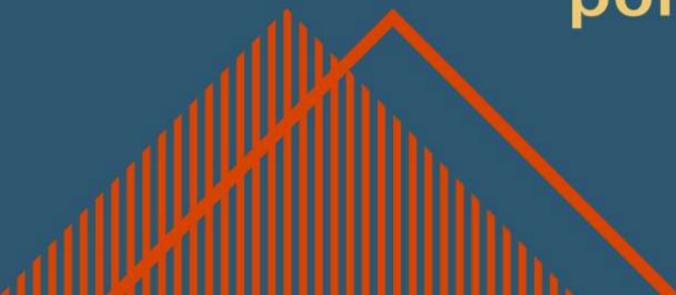
Autres



43%

Lettre d'information
hebdomadaire

Pendant cette période, plusieurs moyens de communication portant spécifiquement sur le contexte ont été élaborés.



SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

CONTINUITÉ

Pour plus de la moitié des établissements (53,9%), **il n'y a pas eu d'agents de sécurité en permanence sur les sites pendant le confinement**. Les systèmes habituels de surveillance, mécanique et électronique, avec des reports d'alarmes vers des sociétés de gardiennage ou commissariats, ainsi que l'organisation de rondes régulières, sont alors déjà en place.

PRÉSENCE H24

Quand il y avait une présence H24, elle était le plus souvent assurée par une seule personne. Cette donnée est à mettre en rapport avec la taille des établissements et les moyens alloués.



VIDÉOSURVEILLANCE

Il n'y a, par ailleurs, pas eu de demande de prolongation de la durée de sauvegarde des images de vidéosurveillance, le plus souvent fixée à 30 jours.

DISPOSITIF COVID

Pour 44,7 %, il n'y a pas eu de dispositif "spécial crise COVID" mis en place. Pour les 40,4 % qui l'indiquent, cela se concrétise par des rondes supplémentaires (52,7%), l'établissement d'une chaîne d'alerte spécifique (38,6%) ou la réquisition d'agents (31,6 %).

CONSERVATION PRÉVENTIVE

A la lecture des réponses, on note que le confinement n'a globalement pas affecté la surveillance des conditions de conservation – température et hygrométrie – des collections exposées ou en réserves, qui était assurée régulièrement par les agents se déplaçant sur site (60,3 %) ou à distance (29,1 %).

Quand une **gestion technique de l'air** est en place, sa maintenance est toujours assurée, majoritairement en mode "normal" mais certains établissements ont aussi opté pour un mode "dégradé".



En fonction du nombre d'agents se déplaçant et des priorités, le **dépoussiérage** continue d'être réalisé dans les salles d'exposition.



Des mesures préventives sont également mises en place pour assurer la **protection contre les effets de la lumière** : couverture par un tyvek ou autre matériau neutre des oeuvres sensibles en salles, extinction des éclairages dans les salles, ou prévenir des infestations : ajout de pièges à insectes, relevés réguliers. Des traitements par anoxie ou pulvérisation d'insecticides ont aussi lieu.



Cette période met en lumière la nécessité d'avoir une réelle procédure de conservation préventive en cas de confinement total afin d'être immédiatement opérationnel.

RÉGIE D'EXPOSITION ET RELATIONS PROFESSIONNELLES

La communication s'est très généralement faite par mails permettant ainsi de conserver une trace des échanges ou par téléphone pour traiter des demandes nécessitant des réponses plus immédiates. Parfois, ce sont les directeurs d'institutions qui ont fait un premier mail d'information à destination des prêteurs pour solliciter des demandes de prolongation d'expositions en cours, des reports de montage et de démontage.

Les emprunteurs ont tenu, en premier lieu, à rassurer les prêteurs, à les informer des mesures de sécurité mises en place pour la protection des oeuvres (gardiennage, veille sanitaire) et à leur préciser leurs conditions de conservation (température, taux d'humidité relative, éclairage).

Des demandes spécifiques ont été émises par certains prêteurs :

- surveillance accrue de l'évolution de l'état des objets, via des rondes,
- reportage photographique à intervalles réguliers
- remise en caisse, après constats d'état, d'oeuvres particulièrement fragiles.
- informations précises concernant le mode de stockage des oeuvres
- fréquence des rondes dans les différents espaces

RÉGIE D'EXPOSITION ET RELATIONS PROFESSIONNELLES



D'un point de vue pratique, les **couvertures d'assurance ont été étendues et des avenants aux contrats de prêts rédigés.**

Ces diverses modifications ont donc généré un travail administratif notable pour les régisseur.e.s.



Dans un premier temps, de nombreuses expositions ont été **reportées** à l'automne 2020 ou en 2021, très peu en revanche ont été annulées. Si le décalage de la majorité des emprunts d'oeuvres a été accepté, certains musées ont essuyé des refus en raison de leur indisponibilité aux nouvelles dates annoncées.



Le **Service des musées de France** a également été largement sollicité notamment sur la question des prolongations des autorisations de sortie du territoire pour les oeuvres prêtées à l'étranger.

RÉGIE D'EXPOSITION ET RELATIONS PROFESSIONNELLES



Ce contexte d'attente, d'incertitude a été très inconfortable pour la plupart des sondés. Il a été important de se tenir informé des dernières avancées de la situation sanitaire et de ses répercussions. Durant le confinement, la **communication entre institutions** nationales était dense alors que celle avec les musées étrangers était ralentie et plus complexe.



Beaucoup des réponses ont souligné les grandes **compréhension et bienveillance** présentes au sein des échanges professionnels. Les relations de confiance déjà existantes entre prêteurs et emprunteurs ont bien évidemment facilité la gestion de la situation.



Les échanges, particulièrement soutenus en début de confinement, portaient principalement sur les questions de planning. Aussi, ils se sont assez rapidement ralentis d'une part, en raison des incertitudes liées à la date du déconfinement, d'autre part car la clarification des dossiers ne laissait plus de question en suspens.

RÉGIE DES COLLECTIONS ET RELATIONS PROFESSIONNELLES

55,2%

AU DÉBUT DE LA PÉRIODE DE CONFINEMENT...

41,4%

PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT...

...ONT RÉALISÉ DES OPÉRATIONS DE TRANSFERT D'OEUVRES FRAGILES DES SALLES AUX RÉSERVES, DE RAPATRIEMENT DE PIÈCES LOCALISÉES DANS DES ATELIERS DE RESTAURATION OU SOCLAGE NOTAMMENT POUR QU'ELLES SOIENT CONSERVÉES DANS DE MEILLEURES CONDITIONS.

RÉGIE DES COLLECTIONS ET RELATIONS PROFESSIONNELLES

93,1 % des opérations

ont été gérées en logistique interne.
De même les transports d'oeuvres en cours de convoiement ont été interrompus et des mises en sécurité décidées rapidement.

Pour 72,9 %

Les comités de prêt ou d'acquisition ont été suspendus. Les établissements qui les ont conservés, ont organisé leur tenue en visioconférence (76,2 %) ou mis en place une organisation par mail.

Seulement 21,3 %

ont indiqué le maintien des projets incluant les collections : restaurations, anoxies, encadrements, recherches, études.



RÉGIE DES COLLECTIONS ET RELATIONS PROFESSIONNELLES

L'absence de programmation d'expositions et de mouvements d'oeuvres a permis de travailler sur les sujets de fond, souvent relégués au second plan dans un contexte "normal" : **élaboration du PSBC, actualisation des inventaires, intégration des données dans les bases de gestion des collections, archivage, indexation...**

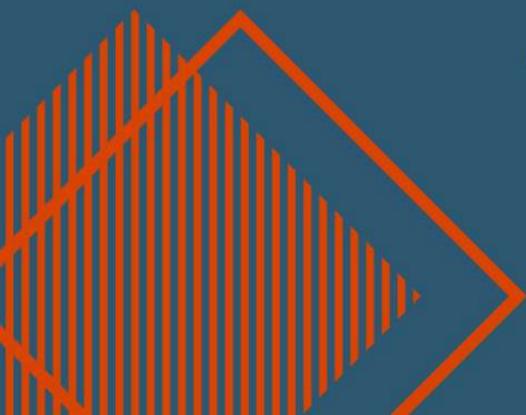
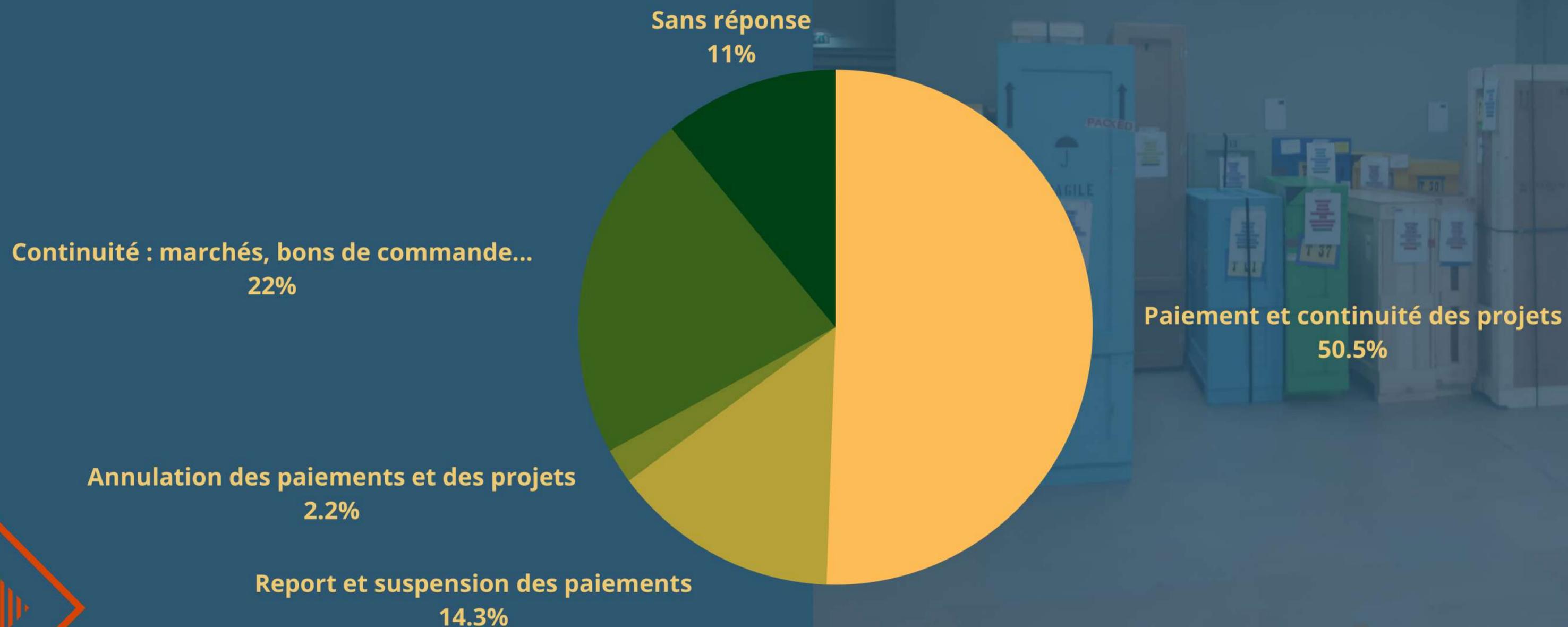
Cette période a également été l'occasion pour certains, **27,7 %**, d'être associés à des activités autres que celles définies dans leurs fiches de poste mais **considérées pour 85,4% d'entre eux en lien avec leur profession.**

En dehors des projets relevant des conservation et gestion des collections, ils ont notamment participé au développement des ressources numériques, vecteurs essentiels du maintien des relations entre les musées et leurs publics : **actualisation des contenus, création de jeux, réalisation de vidéos pour montrer ce qui se passe dans un musée fermé, gestion et animation des réseaux sociaux, réalisation d'expositions virtuelles...**

Les activités qui n'étaient pas en lien avec leur domaine de compétences relèvent principalement de l'entraide et de la solidarité au niveau des collectivités avec notamment l'appel aux personnes vulnérables, l'accueil et l'animation dans les EPHAD.

RELATION AVEC LES PRESTATEURS EXTÉRIEURS

L'attachement au maintien d'une certaine activité pour permettre aux prestataires, notamment aux conservateurs-restaurateurs, de continuer à travailler pendant cette période difficile a été notable, 63,2 % des sondés ont indiqué avoir oeuvré pour.



COMMUNICATION AUTOUR DES COLLECTIONS



La volonté de conserver le lien et de poursuivre la transmission des connaissances sur notre patrimoine tout en étant fermés a été rendue possible par la mise en place d'une communication virtuelle pour les trois quarts des sondés.



Outre l'utilisation d'outils déjà en place, une nouvelle offre a été développée sur les sites et les réseaux : visites virtuelles, ateliers en ligne, focus sur une oeuvre, jeux, quizz, appel à participation à des projets collectifs comme le GettyMuseumChallenge...

Pour 73 %

CETTE PÉRIODE A ÉGALEMENT ÉTÉ L'OCCASION D'INFORMER SUR LE PLAN DE CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS LIÉES AUX COLLECTIONS ET LES DIFFÉRENTS MÉTIERS IMPLIQUÉS : ANECDOTES, VISITES DES COULISSES D'UN MUSÉE FERMÉ, INTERVIEWS, REPORTAGES PHOTOS...

DÉCONFINEMENT ET REPRISE D'ACTIVITÉS

Le retour à la normale s'est le plus souvent effectué progressivement, en parallèle de la mise en place du protocole sanitaire dans les espaces de travail.

Suite à l'annonce du déconfinement progressif :

46,8 %

sont sollicités
pour travailler
sur un plan de
reprise des
activités.

55,7 %

n'ont reçu
aucune
information sur
l'organisation
du travail.



Cette nouvelle organisation qui a perduré jusqu'au deuxième confinement de l'automne 2020 a aussi permis de maintenir plus d'activités sur site pendant cette nouvelle période de fermeture des musées.

DÉCONFINEMENT ET REPRISE D'ACTIVITÉS

De même, la réflexion est lancée sur l'intégration de la notion de "pandémie" dans les contrats d'assurance, de prêts, le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques).



pour **46,4 %**, cette crise ne modifiera durablement pas leurs méthodologies de travail autour des collections.



pour **35,7 %**, il faut attendre avant de se positionner.



pour **17,9 %**, cette crise modifiera durablement leurs méthodologies de travail autour des collections.

POUR ALLER PLUS LOIN :

CENTRE DE
RECHERCHE
ET DE
RESTAURATION
DES MUSÉES
DE FRANCE

Fiche technique du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) publiée en avril 2020 dans le contexte de préparation de la réouverture des musées de France suite au confinement lié à la pandémie de coronavirus :

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Pour-les-professionnels/Conserver-et-gerer-les-collections/Gerer-les-collections/Gerer-ses-collections-dans-un-contexte-de-pandemie-C2RMF>

ICOM conseil
international
des musées

Recommandations pour la conservation des collections de musée faites par l'ICOM dans le contexte de la pandémie de Covid-19 :

<https://icom.museum/fr/covid-19/ressources/recommandations-pour-la-conservation/>

POUR ALLER PLUS LOIN :



« Prendre soin des collections patrimoniales pendant la pandémie de Covid-19 », par l'Institut canadien de conservation :
<https://www.cac-accr.ca/fr/covid-19/>



Evaluation des risques pour les collections patrimoniales, par l'ICCROM :
<https://www.iccrom.org/tools-identifying-risks-monitoring-impacts-assessing-needs>

<https://www.franceculture.fr/numerique/confinement-les-musees-vivent-en-ligne>

<https://www.franceculture.fr/medias/pratiques-culturelles-confinement>



**ET MERCI AUX ADHÉRENT.E.S
QUI ONT PARTICIPÉ
A CE QUESTIONNAIRE !**

